PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 18 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 novembre à 20 H 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Cuhon dûment convoqué
S'est réuni, à la Mairie, en session ordinaire
Sous la Présidence de M. GARANGER Philippe, Maire.

Date de convocation : le 13 novembre 2025

Secrétaire : M. LE BRAS André

Présents : M. GARANGER Philippe, M. LE BRAS André, M. MEUNIER Jérémie, M. BOURDIER Olivier, M. BIGOT Florent, M. POISSON Eric,, Mme PLAIRE Alégria, M. GREMILLET Julien

Absentes : EUZENAT Annick, LUNEAU Véronique (pouvoir à POISSON Eric)



Le Conseil Municipal arrête le Procès-Verbal de la réunion du 21 octobre 2025.

- **COLIS DE FIN D'ANNEE AUX PERSONNES AGEES DE 80 ANS ET PLUS** :

Le Maire rappelle, que chaque fin d'année, la commune offre un colis aux personnes âgées de 80 ans et plus.

Mme PLAIRE Alégria informe le Conseil Municipal que suite à l'avis de la commission « fêtes et cérémonies » elle a en sa possession 1 devis pour un montant de 30 € environ par personne de :

- GAM'VERT Neuville de Poitou (86) (produits sucrés/salés)

Suite à l'avis de la commission « fêtes et cérémonies » **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

APRES EN AVOIR DELIBERE A

09 VOIX POUR,
0 VOIX CONTRE
0 ABSTENTION

décide de commander 21 colis à 30 € environ, par personne, à GAM'VERT Neuville de Poitou (86).

Les colis seront distribués par certains membres du Conseil Municipal.

- **M. BALEIGE ROMAIN : PROPOSITON D'ACHAT D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE ZK 294** :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré M. BALEIGE et que ce dernier lui a proposé d'acheter une partie de la parcelle ZK 294 située le long de sa propriété au 4 rue de la Griffonnière afin de clôturer son terrain.

.Après discussion, le Conseil Municipal est d'accord pour vendre à M. BALEIGE Romain une partie de la parcelle ZK 294 afin de clôturer de façon alignée, son terrain, au prix de 0.90 € le m2.

Il est nécessaire de faire intervenir un géomètre afin de borner le terrain et connaître sa surface exacte, les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de M. BALEIGE Romain.

- **DATE DES VŒUX 2026** :

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer la date des vœux au 17 janvier 2026 et propose comme les années précédentes, d'offrir un colis aux nouveaux habitants arrivés sur la commune en 2025.

Le Conseil Municipal donne son accord.

- **TELETHON 2025 :**

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Téléthon aura lieu cette année le samedi 6 décembre avec comme à l'habitude, le passage du tour du Mirebalais à Vélo, avec un arrêt à Cuhon.

Des membres du Conseil seront présents pour accueillir les cyclistes avec boisson chaude et petits gâteaux.

- **MISE EN LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL** :

Le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en location le logement communal situé au 4 Place de la Mairie.

APRES EN AVOIR DELIBERE A

09 VOIX POUR,
0 VOIX CONTRE
0 ABSTENTION

Le Conseil Municipal décide de louer le logement situé au 4 place de la Mairie à compter du 1er janvier 2026, avec un loyer mensuel de 530 € hors charges, le montant des ordures ménagères sera demandé chaque fin d'année en novembre ou décembre.

- <u>QUESTION DIVERSE</u> :

- <u>PLUI-H</u> : Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la réunion pour le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUI-H aura lieu à Maisonneuve le 21 novembre prochain à 19h.